

<b>REPERES POUR ENSEIGNER : LA RESOLUTION DE PROBLEMES AU CYCLE 3</b>	<b>Oui / Non</b>
<b>Travail en équipe</b>	
L'enseignement de la résolution de problèmes a fait l'objet d'une réflexion et d'un travail en équipe au sein du cycle/de l'école (ex : progression de cycle/de classe...).	
Les démarches et outils ont été harmonisés au sein du cycle/de l'école (ex : schémas en barres...).	
<b>Les types de problèmes proposés</b>	
Les élèves sont confrontés à des problèmes variés : basiques, complexes (= à étapes), atypiques.	
Les élèves sont confrontés à de nombreux problèmes basiques (pour créer un "stock" de problèmes permettant des analogies).	
La typologie de Vergnaud est uniquement utilisée par l'enseignant, afin de varier les types de problèmes basiques proposés aux élèves.	
Les élèves sont confrontés à des problèmes complexes (dès le début du cycle 2).	
<b>La fréquence</b>	
Les élèves résolvent au moins 10 problèmes par semaine.	
<b>Les énoncés de problèmes</b>	
Les problèmes proposés font référence à un contexte proche du quotidien des élèves.	
Les énoncés de problèmes ne comportent aucune difficulté lexicale.	
Un travail spécifique est mené autour de la compréhension de l'énoncé : faire raconter l'histoire sans les nombres, mimer la scène, utiliser du matériel...	
<b>Les activités</b>	
Face à un problème, le premier temps de travail sera systématiquement un temps de recherche individuelle.	
Des temps d'échange inter-élèves sont régulièrement proposés.	
Les temps d'accompagnement individuels sont privilégiés (plutôt que de longs temps d'explication collective).	
Un travail spécifique autour de la représentation et la modélisation est mené (ex : schémas en barres...).	
Des activités de création d'énoncés de problèmes sont régulièrement proposées.	
Certaines pratiques sont évitées : appui sur des mots inducteurs, surlignage des données importantes, demander « Quelle opération faut-il faire ? » (choix très limité en cycle 2 et il n'y pas toujours d'opération à faire), ajouter des questions intermédiaires dans le cas des problèmes complexes ...	
Une différenciation pédagogique est mise en œuvre : étayage individuel, nombres en jeux, nombre d'étapes, matériel à disposition, modalités de travail...	
Des moments d'évaluation sont réalisés et sont utilisés pour réajuster l'enseignement.	
<b>Les traces écrites (productions des élèves et "leçons")</b>	
Les séances de résolution de problèmes donnent lieu à des traces écrites pouvant être conservées (pas seulement des activités sur ardoise ou sur feuilles volantes non conservées).	
Des traces écrites "leçons" sont réalisées avec les élèves (ex : affichages).	
Les élèves disposent de ces traces écrites "leçons" dans un outil individuel.	